

La Monnaie de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Décision n° 2019-35 du 20 juin 2019 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L.121-1 à L.121-6;

Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;

Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);

Vu le décret du 27 novembre 2018 portant nomination de M. Marc Schwartz aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;

Vu la décision du conseil d'administration du 21 novembre 2018 portant sur les délégations consenties par le président-directeur général;

Vu la décision du conseil d'administration du 27 mars 2019 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général,

Décide:

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Camille Morineau, directrice des expositions, délégation est donnée à Mme Léa Dodane, chef de projet culturel, à l'effet, dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général de signer:

- tout achat afférent aux expositions, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 10 000 euros;
- tout achat afférent aux collections, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 10 000 euros.

Article 2

La présente délégation est consentie à titre temporaire à compter du 20 juin 2019 jusqu'au 25 juillet 2019. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 juin 2019.

Le chef de projet culturel,

LÉA DODANE

Signature sous la mention manuscrite :

« Lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Le président-directeur général,

MARC SCHWARTZ

La directrice des expositions et collections,

CAMILLE MORINEAU

*La directrice générale adjointe,
La directrice des productions d'art,*

CATHERINE DISTLER